



**TRANSPORTS REGIONAUX**

**COMITÉ DE LIGNE**

**Bordeaux-Le Verdon**

**COMPTE-RENDU**

**6 novembre 2019**

**Lesparre**

**PRÉSIDÉ PAR M. EMON**

**Présents**

• **A la tribune**

- ❖ Jacky Emon, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, délégué aux TER et à l'intermodalité,
- ❖ Adrien HORRENBARGER, Responsable Secteur de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- ❖ Mickael GAILLARD- RATHEAU, Direction Territoriale de ligne SNCF Mobilités,
- ❖ Bénédicte MAZIERES, Directrice du Pôle Clients et Services, SNCF Réseau,

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence)**

- ❖ Philippe BINCTEUX, FNAUT N-Aquitaine,
- ❖ Madame LANGLOIS, Usager,
- ❖ Murielle DUCAZAEUX, Elue de Grayant et L'Hôpital,
- ❖ Jean-Baptiste ROZIER, Collaborateur parlementaire de B.Simian,
- ❖ Catherine ESTIENNE, CESER N-Aquitaine,
- ❖ Henri LAGARRIGUE, Elu Mairie Parempuyre,
- ❖ Jacques BIDALUN, Maire de Le Verdon-sur-Mer,
- ❖ Stéphane LEBOT, Collectif Bordeaux-Le Verdon,
- ❖ David PLAGES, CGT Cheminot,
- ❖ Patrice ARSON, Parempuyre Avenir Association,
- ❖ Benoit ROYER, Usager,
- ❖ Hervé COUDERC, SNCF,
- ❖ Danielle BARARO, Association TAMTAM,

## Ordre du jour :

- ❖ *Actualités du TER Bordeaux-Le Verdon*
- ❖ *Trafic et régularité*
- ❖ *Travaux en 2019 et 2020*

*Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetés en séance.*

## Introduction du Président de séance :

**Jacky Emon**, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, délégué aux TER et à l'intermodalité, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne, qui concerne la ligne **Bordeaux-Le Verdon** (ligne 42).

Il précise que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site Internet de la Région.

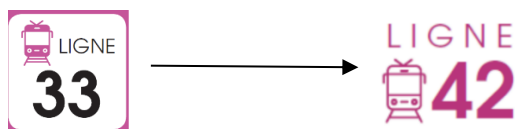
Monsieur **Emon**, annonce qu'une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine a été mise en place à partir du 1<sup>er</sup> juillet consécutivement à la fusion des 3 régions, et à la nouvelle Convention **d'exploitation TER Nouvelle-Aquitaine 2019-2024** négociée avec SNCF.

Cette nouvelle convention comprend des **objectifs ambitieux**, dont :

- ✓ Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
- ✓ Objectif de création de 8 % d'offre supplémentaire via la démarche Optim'TER ;
- ✓ Mise en place d'une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
- ✓ Budget annuel pour l'exploitation des TER à 296 M d'€.

## Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

- ❖ Chiffres clés + nouvelle numérotation :



|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| <b>116 km de ligne</b>  | <b>14 gares</b>            |
| <b>12 275 trains/an</b> | <b>1900 voyageurs/jour</b> |

❖ **Qualité de service :**

Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Régularité 2018</b>      | <b>90,5 %</b> de trains à l'heure   |
|                             | <b>1,7 %</b> de trains supprimés  |
|                             | <b>90,5 %</b> de trains à l'heure en heures de pointe   |
| <b>Régularité à mi-2019</b> | <b>94,5 %</b> de trains à l'heure   |
|                             | <b>1,2 %</b> Taux de suppression  |
|                             | <b>Causes TER 2019 :</b>  |
|                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Régularité : <b>1,8 %</b></li> <li>▪ Suppression : <b>0,5 %</b></li> </ul> |


Sur votre ligne Bordeaux-Le Verdon :

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Régularité 2018</b>      | <b>90,6 %</b> trains à l'heure<br><b>3,9 %</b> de trains supprimés |
| <b>Régularité à mi-2019</b> | <b>90,9 %</b> trains à l'heure<br><b>1,2 %</b> Taux de suppression |

Sur votre ligne Macau-Pessac :

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Régularité 2018</b>      | <b>90,6 %</b> trains à l'heure<br><b>3,9 %</b> de trains supprimés |
| <b>Régularité à mi-2019</b> | <b>90,3 %</b> trains à l'heure<br><b>6,5 %</b> Taux de suppression |

❖ **Typologie du trafic :**

|   | <b>Part d'occasionnels</b> | <b>Part d'abonnés</b> |
|---|----------------------------|-----------------------|
|  | <b>61%</b>                 | <b>39%</b>            |

❖ **Evolution horaires Service Annuel (SA) 2020 :**

Le niveau d'offre globale du SA 2019 **sera reconduit** au SA 2020.

Suite aux 2 ralentissements (à Queyrac et Parempuyre), la Région a demandé à SNCF de maintenir l'ensemble des arrêts de la ligne, avec cependant, une régularité qui pourrait être davantage fragilisée.

Le vendredi, le TER (Macau, 18h42-Pessac, 19h13) n° 866 196 suite à un conflit avec un train de fret, sera désormais terminus à Bordeaux St Jean. La Région a demandé à la SNCF d'anticiper bien en amont l'information voyageur. Pour la lisibilité de l'offre, cette évolution sera du lundi au vendredi.

❖ **SNCF Réseau / Principaux travaux en 2019 et en 2020**

Sur la ligne Bordeaux-Le Verdon :

| 2019  | 2020   |
|---|--|
| <p><b><u>Bordeaux-Le Verdon :</u></b></p> <p>-7h de travaux de jour (total 6 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Du 18/03 au 5/04</li> <li>❖ Du 30/09 au 18/10</li> </ul> <p>-7h45 de travaux de nuit (sur 17 semaines)</p> <p><b><u>Voie Ferrée de Ceinture</u></b></p> <p><u>Pont Rail du Médoc</u> : Fermeture de ligne, Opération Coup de Poing, du 30/05 au 02/06</p> | <p><b><u>Bordeaux-Le Verdon :</u></b></p> <p>- 7h de travaux de jour (total: 6 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 16/03 au 03/04 ;</li> <li>• du 28/09 au 16/10.</li> </ul> <p>- 7h45 de travaux de nuit (sur 30 semaines)</p> <p><b><u>Bruges, construction d'un Passage Souterrain Piéton :</u></b></p> <p>Fermeture de ligne, du 30/10 au 02/11.</p> |

**Partie 2 : Relevé des demandes et diverses questions abordées en Séance**

| DEMANDEUR                 | OBJET   | « THEMATIQUES » | REPONSES Sncf et Région   |
|---------------------------|---|-----------------|---|
| D. PLAGES<br>CGT Cheminot | <p>Pour essayer d'avoir davantage de fréquentation, l'offre doit continuer à être augmentée, notamment avec des liaisons semi-directes.</p> <p>Dans la perspective du RER Métropolitain, afin de moins solliciter la gare de Bordeaux, et de permettre des liaisons directes entre le Sud du Bassin d'Arcachon et le territoire de Pauillac, en gare de Pessac, des aménagements d'infrastructure (double aiguille) permettraient des liaisons directes, au-delà de Pessac-Macau, type Arcachon-Pauillac.</p> | Offre           | <p>Depuis mi-2017, avec la LGV et un meilleur cadencement, sur cette ligne, les gains de temps de parcours sont en moyenne entre 10 et 13mn. Pour accélérer certaines missions TER de cet axe, la SNCF indique la nécessité d'arriver notamment à traiter les contraintes capacitaires en gare de Bordeaux, de faire évoluer la politique d'arrêts de la ligne, la voie unique (80% de l'axe Le Verdon-Bordeaux), avec peu de points de croisement.</p> <p>Les études socio-économiques et de prévisions de fréquentations du RERM, à différents horizons temporels, n'ont pas identifié prioritairement, la création de liaisons directes, entre Arcachon et Pauillac.</p> |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|   | <p>La disparition systématique des contrôleurs dans les TER est regrettable. Les initiatives de sondages organisées par des associations, ont démontré l'attachement des usagers questionnés pour la présence systématique de contrôleurs.</p> | <p><i>Accompagnement Contrôleurs</i></p> | <p>L'expérimentation sur la ligne Bordeaux-Arcachon de l'accompagnement non systématique (ANS) a été jugée positive. Ce dispositif n'a pas vocation à être étendu sur toutes les lignes TER hormis sur le secteur périurbain de Bordeaux. Sur la section entre Macau et Le Verdon, la présence d'un contrôleur dans chaque TER, comme actuellement, pourrait être maintenue.</p>   |
| <p>S. LEBOT,<br/>Collectif<br/>Bordeaux-Le<br/>Verdon</p> | <p>Regrette la faible participation d'usagers à ce Comité de ligne. L'horaire des prochains Comités de ligne serait peut-être à ajuster.</p>   | <p><i>Comité de ligne</i></p>            | <p>Afin d'être au plus près de chaque territoire, les lieux des Comités de ligne changent tous les ans. L'horaire, en fin de journée, est placé pour qu'à la fin de la journée de travail, le maximum de gens puissent y participer, notamment en venant en TER.</p>   |
|   | <p>Quelles sont les travaux prévus pour régénérer la ligne ?</p>   | <p><i>Travaux</i></p>                    | <p>Depuis 2002, la Région a contribué à hauteur de 1,2 milliards aux travaux d'infrastructures ferroviaires régionales.</p> <p>Sur la ligne Bordeaux-Le Verdon, dans le prolongement du précédent Contrat de Plan Etat-Région (CPER), la Région reste pleinement mobilisée via les CPER 2015-20 et notamment le CPER Aquitaine d'un montant total de 543 M€, dont 56 M€ dédiés à la ligne Bordeaux-Le Verdon ont pu être inscrits.</p> <p>La répartition globale est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 M€ pour les ouvrages d'art (dont le Pont rail du Bouscat/Ste Germaine) et les caténaires de la voie ferrée de ceinture ;</li> <li>- 40 M€ pour la régénération des caténaires entre Bruges-Le Verdon, les aménagements capacitaires, et les travaux de voie. Les études préliminaires (EP) relatives à la régénération des caténaires, financées par l'Etat et la Région, sont engagées et doivent s'achever dans le courant du 1er trimestre 2020.</li> </ul> <p>Dans le cadre du Plan Directeur d'Investissement du réseau ferroviaire (Pdi Fer), qui traduit la volonté de la Région de se mobiliser pour pérenniser les lignes ferroviaires indispensables à la mobilité du quotidien des néo-aquitains, la</p> |

|  |  |                    |  |
|--|--|--------------------|--|
|  |  |                    | Région s'engage à financer 532 M€, hors compétences, sur les infrastructures ferroviaires de 2019 à 2027. Cela représente 66,5 millions d'euros/an, ce qui correspond à doubler l'effort régional.<br>Sa mise en œuvre dépend notamment de l'appui de SNCF et de l'Etat.   |
|  | Quelles sont les modalités d'applications du tarif de bord ?   | <i>Tarifcation</i> | SNCF Mobilités rappelle la politique générale en la matière, avec 3 principaux échelons, si le voyageur :<br>1. n'a pas pu prendre son billet, parce que les automates sont hors services, et que ce voyageur se présente spontanément au contrôleur dès le début du trajet, alors aucune majoration tarifaire ne doit être appliquée. C'est le tarif de « distribution ».<br>2. aurait techniquement pu prendre son billet avant de monter dans le train, et qu'il se présente de lui-même au contrôleur au début du trajet, alors ce dernier applique une majoration au prix du billet. Il s'agit du « tarif de bord ». Ce cas de figure s'applique également lorsque le guichet de la gare est fermé.<br>3. ne s'est pas présenté spontanément au contrôleur du train, dès le début du voyage, alors il est en situation irrégulière : le contrôleur applique une amende. Il s'agit du « tarif de contrôle ». |
| J-B ROZIER,<br>Assistant<br>Parlementaire<br>du Député<br>B.SIMIAN | Le Député Simian est retenu au Parlement : il s'excuse de ne pouvoir être présent ce soir, et souhaite revenir sur trois mesures d'urgence :<br>- la création d'un TER express desservant le matin et le soir, les principales gares : Soulac, Lesparre, Pauillac, Macau Blanquefort, Mérignac-Arlac, Bordeaux ;<br>- l'automatisation de la ligne depuis Bordeaux ;<br>- la création d'un point de croisement au Sud Médoc. | <i>Offre</i>       | Selon les études conduites par SNCF, l'accélération de certains TER nécessite de traiter les contraintes capacitaires en gare de Bordeaux, de faire évoluer la politique d'arrêts de la ligne, de réaliser des aménagements capacitaires, pour s'affranchir des contraintes de la voie unique, avec peu de points de croisement.<br>Aujourd'hui, seuls les 1ers et derniers trains pourraient être accélérés. Toutefois, leurs horaires ne correspondent pas aux besoins des usagers fréquents.<br>Le montant prévisionnel inscrit au CPER pour régénérer la ligne est insuffisant. De plus, au regard de la difficulté à mobiliser les crédits de   |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>l'Etat, l'automatisation de la ligne ne sera pas prioritaire.</p> <p>SNCF n'utilise plus le croisement à Margaux depuis mi-2017. Un tel investissement serait donc inutile.</p>   |
| D. BARARO,<br>Association<br>TAMTAM                            | <p>A la gare de Pauillac, suite à une rénovation de la gare, au niveau du parvis, la plateforme/rampe pour l'accessibilité, semble présenter un rebord qui a causé un accident et plusieurs chutes.</p>  | <i>Modernisation /<br/>Accessibilité</i>         | <p>La Région prend connaissance de ce dysfonctionnement, et demande à SNCF de faire le nécessaire pour le résoudre, dès que possible.</p>  |
| C. ESTIENNE,<br>CESER de<br>Nouvelle-<br>Aquitaine             | <p>Les voyageurs TER handicapés, bénéficiant sous certaines conditions de tarifs spéciaux, avec des accompagnateurs, souhaitent avoir la confirmation que ces derniers peuvent voyager gratuitement sur le réseau TER Nouvelle-Aquitaine, à l'instar du réseau national ?</p>  | <i>Accessibilité /<br/>Tarification</i>          | <p>Sur le réseau TER Nouvelle-Aquitaine, le tarif national SNCF s'applique et permet à l'accompagnateur de monter gratuitement à bord des TER. Il est nécessaire que la personne PMR, ayant besoin d'avoir un accompagnateur ait marqué sur sa carte d'invalidité les mentions « <i>besoin d'accompagnement</i> », « <i>besoin d'accompagnement cécité</i> », ou « <i>tierce personne cécité</i> » pour bénéficier de l'accompagnateur gratuit.</p>  |
| H. LARRIGUE,<br>Elu Parempuyre                                 | <p>Quelles sont les principales caractéristiques du billet unique prévu dans le cadre de l'accord tarifaire TBM-TER, qui sera prochainement expérimenté ?</p> <p>Regrette le manque d'informations de la ville de Parempuyre sur ce dispositif.</p> <p>A terme, serait-ce envisageable que le support Modalis puisse accepter les différents abonnements ?</p> | <p><i>Tarification</i></p> <p><i>Modalis</i></p> | <p>La Région précise que l'acceptation tarifaire constitue une première étape vers le billet unique, qui existe déjà sur d'autres lignes TER en Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Cette expérimentation entre des réseaux et des opérateurs différents, nécessite un accord entre Kéolis et SNCF sur les aspects organisationnels notamment.</p> <p>Comme les quais TER ne seront pas dotés de composteurs, il est aussi nécessaire que les agents TBM fournissent aux agents SNCF des appareils de contrôle de billet.</p> <p>Des négociations financières sont également en cours entre la Région et Bordeaux Métropole.</p> <p>Modalis est un support, pouvant héberger plusieurs titres et abonnements de transports. C'est déjà le cas sur le périmètre métropolitain.</p> |
| M. DUCAZAEUX,<br>Elue municipale<br>au Grayant et<br>L'Hôpital | <p>Il est demandé si l'ensemble des usagers ont bien été prévenus de cette réunion ?</p> <p>Il est constaté qu'aucun affichage n'a été effectué dans plusieurs gares.</p>  | <i>Comité de ligne /<br/>Information</i>         | <p>SNCF a bien noté les différents messages sur les dysfonctionnements de communications, et s'excuse du manque d'information auprès des usagers de cette ligne. Au prochain</p>   |

|  |  |                              |   |
|--|--|------------------------------|---|
|  | Lors des heures de pointes, certains TER sont très chargés (ex : Dimanche départ à 18h20 de Lesparre en direction de Bordeaux) : serait-il possible d'étudier le rajout des voitures aux heures de pointes ? | <i>Occupation - Capacité</i> | Comité de ligne, elle s'engage à faire le nécessaire.<br><br>La Région Nouvelle-Aquitaine informe de l'organisation régulière de réunions avec la SNCF, sur les capacités des TER, pour adapter au mieux les compositions avec les besoins des usagers. |
|--|--|------------------------------|---|

### **Partie 3 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région**

| <b>DEMANDEUR</b> | <b>OBJET</b>   | <b>« THEMATIQUES »</b>                   | <b>REPONSES Sncf et Région</b>  |
|------------------|--|--|---|
| « Val »          | <i>Notre ligne est de plus en plus fréquentée, des rames supplémentaires devraient être mises en place afin de garantir une place assise à chaque passager et de gagner également en sécurité. Il est parfois très difficile de circuler dans les couloirs, en particulier le lundi matin et le vendredi soir.</i> | <i>Capacité</i>                          | La Région a demandé à SNCF d'assurer un suivi très régulier de la fréquentation des trains de la ligne.<br>Ces analyses sont évoquées régulièrement, avec si besoin, des plans d'actions par la SNCF.   |
| « Boileau »      | <i>Assurer la régularité et donner les informations quant au retard et à la suppression des trains le plus rapidement possible.</i>  | <i>Régularité - Information voyageur</i> | La SNCF est en charge de respecter les engagements contractuels de régularité et ponctualité, fixés par la Région.<br>Si ce n'est pas le cas, des pénalités financières peuvent être appliquées.<br>La SNCF est également tenue d'informer les usagers lorsque des retards/suppressions sont prévus (appli SNCF, site TER, afficheurs dynamiques en gare...)    |
| « Husson »       | <i>Créer une nouvelle gare sur cette ligne, à la connexion du Bouscat / nouveau Tram D, comme cela a été fait pour le tram A et la gare Mérignac/Arlac.</i>  | <i>Gares</i>                             | Avec Bordeaux-Métropole et la Ville du Bouscat, la Région Nouvelle-Aquitaine co-finance la création de cette nouvelle halte ferroviaire au Bouscat, permettant une nouvelle connexion avec le réseau TBM, dont le Tramway D.<br>Sur la ligne TER Le Verdon-Bordeaux, avec Mérignac Arlac, il s'agit de la 2ème création d'halte ferroviaire, en 10 ans environ. |



Monsieur Jacky EMON précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion similaire aura lieu l'année prochaine

**Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs  
Monsieur Adrien HORRENBARGER  
Responsable de Secteur de Mobilité Nord-Aquitain  
[transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr)